

CATALOGUE DES FORMATIONS VÉLO



Découvrez ci-après notre programme complet et profitez de l'expérience de nos formateurs depuis 20 ans !
Le retour sur investissement est garanti !

Pour travailler dans le milieu du vélo et ainsi vivre de sa passion, il faut être « pro » et savoir de quoi on parle : démarche pédagogique, draisienne, pilotage, GPS, suspensions, biomécanique, réglementation, business plan, mix-marketing...

Mais ces domaines évoluent vite et c'est pourquoi l'IFV répond à 2 besoins :

Les pros : pour se remettre à niveau grâce à des formations continues

Les futurs professionnels : pour obtenir un diplôme et acquérir toutes les compétences nécessaires à l'exercice du métier

LES DIPLÔMES DU MINISTÈRE DES SPORTS

- DEJEPS Perfectionnement Sportif "VTT"
- BPJEPS Éducateur Sportif " Activités du Cyclisme"

LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (C.Q.P)

- C.Q.P Éducateur Mobilité à Vélo

LES FORMATIONS CONVENTIONNÉES

- Pisteur VTT
- Opérateur·trice Cycle

LES STAGES DE PRÉPARATION

Au DEJEPS VTT, BPJEPS AC, CQP EMV

LES FORMATIONS CONTINUES

Pilotage, Descente, Anglais, Secourisme, Direction de structure, Mécanique, FatBike / Milieu enneigé ...



Institut de Formation du Vélo

Campus de la Brunerie 180 Boulevard de Charavines - 38500 VOIRON

SIRET : 534 277 488 000 19 - APE : 8559A Organisme déclaré sous le N° 82 38 05102 38

QU'EST-CE QUE L'INSTITUT DE FORMATION DU VÉLO ?

Vivre de sa passion, quelle chance : enseigner votre amour pour le vélo, partager vos connaissances... Les métiers d'encadrement du vélo et du VTT sont nombreux.

L'IFV s'est donné comme rôle de former les professionnel·le·s de demain et de faire en sorte qu'elles et qu'ils soient les plus compétent·e·s possibles. Ainsi, la place du vélo sera valorisée et les métiers de l'encadrement cycliste crédibilisés. Car enseigner le vélo s'apprend...

Les monitrices et moniteurs suivent une formation de près d'un an pour dispenser ensuite des prestations de qualité auprès de tous les publics, mais aussi et surtout pour assurer une sécurité sans faille.

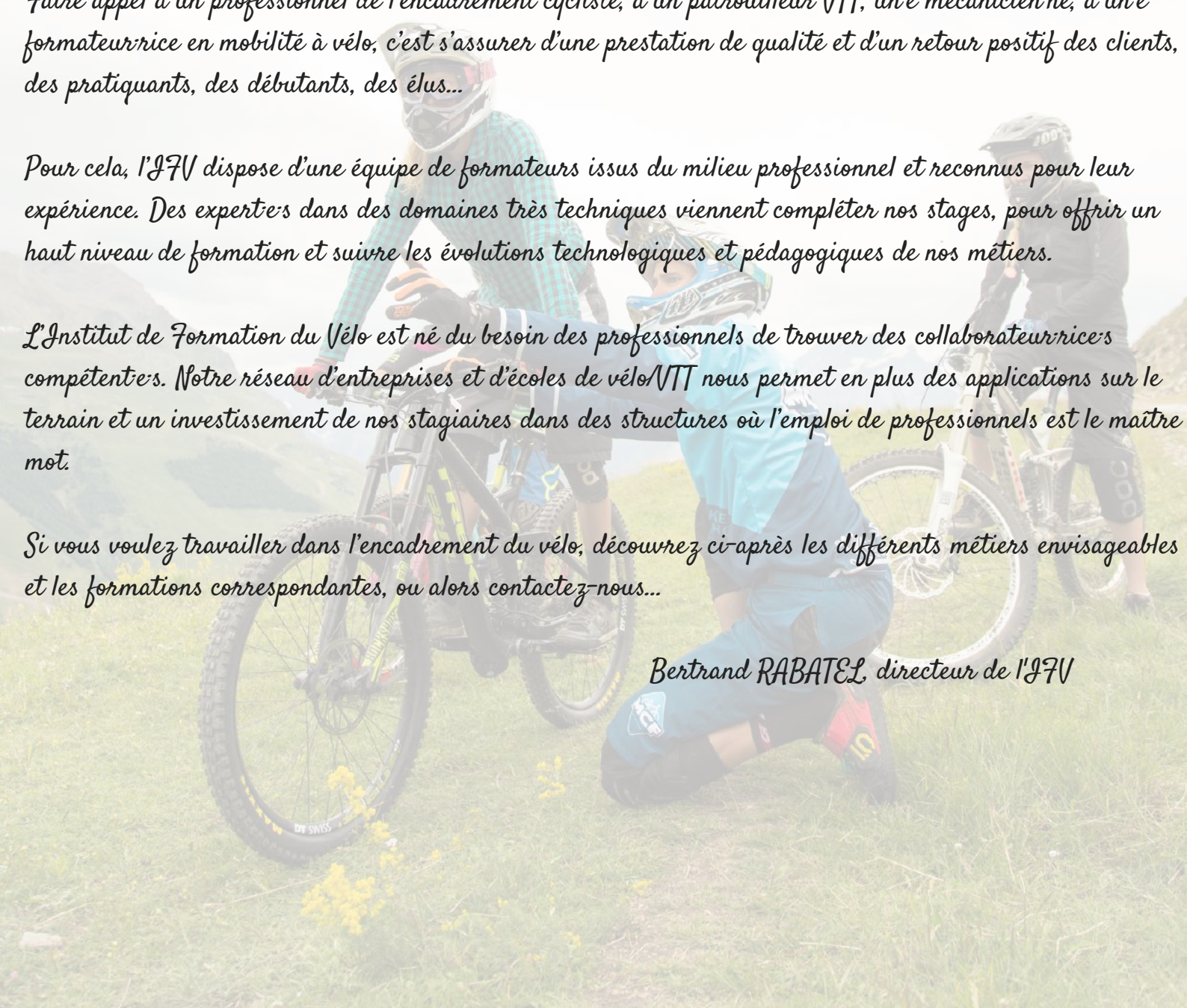
Faire appel à un professionnel de l'encadrement cycliste, à un patrouilleur VTT, une mécanicien·ne, à une formatrice en mobilité à vélo, c'est s'assurer d'une prestation de qualité et d'un retour positif des clients, des pratiquants, des débutants, des élus...

Pour cela, l'IFV dispose d'une équipe de formateurs issus du milieu professionnel et reconnus pour leur expérience. Des experts dans des domaines très techniques viennent compléter nos stages, pour offrir un haut niveau de formation et suivre les évolutions technologiques et pédagogiques de nos métiers.

L'Institut de Formation du Vélo est né du besoin des professionnels de trouver des collaborateur·rice·s compétent·e·s. Notre réseau d'entreprises et d'écoles de vélo/VTT nous permet en plus des applications sur le terrain et un investissement de nos stagiaires dans des structures où l'emploi de professionnels est le maître mot.

Si vous voulez travailler dans l'encadrement du vélo, découvrez ci-après les différents métiers envisageables et les formations correspondantes, ou alors contactez-nous...

Bertrand RABATEL, directeur de l'IFV



LES DIPLÔMES DU MINISTÈRE DES SPORTS

*Les diplômes officiels pour encadrer
le VTT contre rémunération !*

Art. L 212-1 du Code du Sport : Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification .

Pour devenir monitrice ou moniteur des Activités du Cyclisme, il faut être titulaire d'un diplôme officiel du Ministère des sports. Deux diplômes existent pour encadrer le VTT :

- **le BPJEPS Activités du cyclisme**, pour un premier niveau de qualification
- **le DEJEPS VTT** pour ceux qui veulent être Moniteur-riche ou Entraîneur VTT et enseigner toutes les disciplines du VTT

Ces formations sont longues et complètes.

Elles se déroulent en alternance, c'est-à-dire à l'IFV mais aussi en situation réelle, dans une école de VTT, en tant que moniteur-riche stagiaire.



DEJEPS VTT

MONITEUR·RICE & ENTRAINEUR VTT

Contrat d'apprentissage possible

Ouvert à tous·toutes !

SÉLECTIONS :
6 ET 7 MAI 2021

UNITÉ D'INTÉGRATION:
7 MAI 2021

FORMATION :
630 HEURES DU 17 MAI
2021 AU 14 SEPTEMBRE
2022

ALTERNANCE :
560H DE STAGE EN
ECOLE VTT



*Enseignez votre passion :
vous en rêvez ?*

PROGRAMME :

Technique :

Analyse des techniques de pilotage VTT (trial, descente et cross-country)
Perfectionnement technique personnel (trial et DH)
Cartographie et orientation
Mécanique : réparation et gestion d'un parc de VTT

Pédagogie :

Connaissance des différents publics
Pédagogie appliquée à l'enseignement VTT
Didactique du VTT
Biomécanique
Perfectionnement technique (trial et descente)
Planification d'entraînement
Concevoir une action de formation

Milieu professionnel :

Réglementation des sites de pratique et de l'activité
Marché de l'encadrement cycliste (l'offre et la demande)
Enseignement technique du VTT en anglais
Projet professionnel et montage de produits
Organisation de randonnées et de raids VTT
Gestion et comptabilité d'entreprises

La possession du DEJEPS
«Perfectionnement sportif mention
Vélo Tout Terrain vous donne les
prérogatives suivantes :

- Concevoir et animer des programmes d'enseignement du vélo et de perfectionnement VTT (stages, clubs...)
- Coordonner des projets dans le domaine du VTT (raids, gestion d'une école de VTT...)
- Concevoir des programmes d'entraînement à VTT (planification annuelle);
- Conduire des actions de formation.





Durée de la formation : (*sous réserve de réussite des TEP)

18 semaines en centre de formation à VOIRON
+ 4 jours d'examen soit 658 heures en centre de formation
+ 560 heures en alternance

Frais pédagogiques : 8 288 €¹ net de taxe + 50 € de frais administratifs



Épreuves de sélection : 6 mai 2021, à Superbesse le lendemain des TEP
- Entretien professionnel + épreuve écrite

Positionnement : 6 et 7 mai 2021, à Superbesse le lendemain des TEP
- Présentation de la formation et élaboration du plan individuel de formation (étude de votre parcours en vue d'allègements)

Tests d'Exigences Préalables (TEP) National : test techniques nationaux organisés le 4 et 5 mai par la FFC (Descente, Cross Country, Maniabilité : + d'infos sur notre site)

Test d'exigence préalable à la mise en situation professionnelle :

10 juin 2021 (pour encadrer seul des séances d'animation pendant la période d'alternance dans votre structure d'accueil) - rattrapage le 18 juin 2021

Alternance : 560 heures à réaliser dans une structure avec un tuteur diplômé VTT (CQC VTT, BE VTT, BPJEPS VTT, DE VTT, BEESAC)

Périodes de formation :

du 17 mai au 23 juin 2021 (6 semaines)
du 20 septembre au 8 octobre 2021 (3 semaines)
du 1 novembre au 19 novembre 2021 (3 semaines)
du 4 au 15 avril 2022 (2 semaines)
du 9 au 27 mai 2022 (3 semaines)
du 20 au 24 juin 2022 (1 semaine)
du 13 au 14 septembre 2022 (2 jours)

Certification : du 15 au 17 septembre 2022 + en structure de stage

Rattrapages : du 13 au 15 octobre 2022



Matériel à prévoir

VTT polyvalent (semi-rigide, all-mountain, enduro) avec pédales plates

VTT enduro ou DH si possible (pour les 2 semaines en station)

Équipement personnel (protections pour DH...)

Sac d'encadrement (trousse mécanique, pharmacie...)

Matériel pédagogique (chronomètre, plots...)

Ordinateur portable si possible

Financement

¹Prise en charge selon votre statut ; aide disponible pour le montage du dossier.

Hébergement à votre charge.

Possibilité d'hébergement collectif sur place auprès de TSF

Contact

Institut de Formation du Vélo
180 bd de Charavines
38500 VOIRON
SIRET 53427748800019
APE 8559A
Coordonnateur pédagogique
florian@formation-velo.com
Gestionnaire administratif
mathieu@formation-velo.com

DEJEPS VTT

MONITEUR·RICE & ENTRAINEUR VTT

Ouvert à tous·toutes !

SÉLECTIONS :
6 MAI 2021

POSITIONNEMENT :
7 MAI 2021

FORMATION :
AMM-GHM : 322H
BE/DE SKI : 399H
+21H EXAMENS

ALTERNANCE :
300 H DE STAGE EN
ECOLE VTT

*Parcours allégé pour les AMM-GHM
et les moniteurs·trices de Ski*



*Enseignez votre passion :
vous en rêvez ?*

PROGRAMME :

Technique :

Analyse des techniques de pilotage VTT (trial, descente et cross-country)
Perfectionnement technique personnel (trial et DH)
Cartographie et orientation (Sauf pour les AMM-GHM)
Mécanique : réparation et gestion d'un parc de VTT

Pédagogie :

Connaissance des différents publics
Pédagogie appliquée à l'enseignement VTT
Didactique du VTT
Biomécanique
Perfectionnement technique (trial et descente)
Planification d'entraînement
Concevoir une action de formation

Milieu professionnel :

Réglementation des sites de pratique et de l'activité
Marché de l'encadrement cycliste (l'offre et la demande)
Projet professionnel (sauf pour les AMM-GHM) et montage de produits
Organisation de randonnées et de raids enduro VTT
Gestion et comptabilité d'entreprises

La possession du DEJEPS
«Perfectionnement sportif mention
Vélo Tout Terrain vous donne les
prérogatives suivantes :

- Concevoir et animer des programmes d'enseignement du vélo et de perfectionnement VTT (stages, clubs...)
- Coordonner des projets dans le domaine du VTT (raids, gestion d'une école de VTT...)
- Concevoir des programmes d'entraînement à VTT (planification annuelle);
- Conduire des actions de formation.





Durée de la formation : (*sous réserve de réussite des TEP)

De 9 semaines + 1 jour (DE AMM-GHM) à 11 semaines + 2 jours (BE AMM - BE-DE SKI) en centre de formation à VOIRON + 3 jours d'examens (dont 1 en stage) + 300 heures en alternance

Frais pédagogiques : 4620 €¹(AMM-GHM) ou 5516€

De 9 semaines + 1 jour (DE AMM-GHM) à 11 semaines + 2 jours (BE AMM - BE-DE SKI) + 50 € de frais administratifs (Net de taxe)



Épreuves de sélection : 29 août 2019
- Entretien professionnel + épreuve écrite

Positionnement : 29 août 2019
- Présentation de la formation et élaboration du plan individuel de formation (étude de votre parcours en vue d'allègements)

Tests d'Exigences Préalables (TEP) National : test techniques nationaux organisés le 27 et 28 août 2019 par la FFC (Descente, Cross Country, Maniabilité : + d'infos sur notre site)

Test d'exigence préalable à la mise en situation professionnelle : 14 octobre 2019 (pour encadrer seul des séances d'animation pendant la période d'alternance dans votre structure d'accueil)

Alternance : 300 heures à réaliser dans une structure avec un tuteur diplômé VTT (CQC VTT, BE VTT, BPJEPS VTT, DE VTT, BEESAC)

Périodes de formation :

du 23 septembre au 18 octobre 2019

du 4 au 8 novembre 2019 (sauf pour les DE AMM-GHM)

du 4 au 8 mai 2020 (sauf pour les DE AMM-GHM)

du 11 au 29 mai 2020

du 22 au 26 juin 2020

du 11 au 15 septembre 2020

Le 16 septembre 2020 (sauf pour les DE AMM-GHM)

Le 15 septembre (sauf pour les AMM-GHM) et le 16 septembre 2020

Certification : du 17 au 19 septembre 2020 + en structure de stage

Rattrapages : du 15 au 17 octobre 2020



Matériel à prévoir

VTT polyvalent (semi-rigide, all-mountain, enduro) avec pédales plates

VTT enduro ou DH si possible (pour les 2 semaines en station)

Équipement personnel (protections pour DH...)

Sac d'encadrement (trousse mécanique, pharmacie...)

Matériel pédagogique (chronomètre, plots...)

Ordinateur portable si possible

Financement

¹Prise en charge selon votre statut ; aide disponible pour le montage du dossier.

Hébergement à votre charge.

Possibilité d'hébergement collectif sur place auprès de TSF

Contact

Institut de Formation du Vélo

180 bd de Charavines

38500 VOIRON

SIRET 53427748800019

APE 8559A

Coordonnateur pédagogique

florian@formation-velo.com

Gestionnaire administratif

mathieu@formation-velo.com

BPJEPS

MONITEUR·RICE VÉLO

Contrat d'apprentissage possible

Ouvert à tous·toutes !

SÉLECTIONS :
22 AVRIL 2021

INTEGRATION :
23 AVRIL 2021

FORMATION :
420 H DU 31 MAI 2021
AU 1 JUIN 2022

ALTERNANCE :
350 H DE STAGE EN
STRUCTURE
PROFESSIONNELLE



Devenez "Animateur Cycliste"
et développez les activités
VÉLO TOURISME & LOISIRS

PROGRAMME :

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

Commercialisation/Promotion - Communication orale - Anglais professionnel - Patrimoine - Informatique - Connaissance des publics
Projet pédagogique - Connaissance des acteurs, des statuts

UC 2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Méthodologie de projet - Commercialisation Organisation et gestion d'un voyage à vélo - Comptabilité/Budgets

UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités du cyclisme

Pédagogie vélo - Apprentissage du vélo - Didactique - Accueil collectif de mineurs/scolaires - Route : Gestion de groupe - VAE

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention des activités du cyclisme pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

Utilisation GPS/Cartographie - Orientation - Mécanique - Technique Fondamentaux de la discipline - Réglementation - Mobilités et développement durable - Balisage, règles milieux de pratique - VAE

Ce diplôme vous permet d'encadrer contre rémunération les activités suivantes :

- * Randonnée à vélo sur route ou chemins, notamment Vélos à Assistance Électrique (VAE)
- * Randonnée VTT sur circuits de niveau vert (très facile) ou bleu (facile) ou équivalents
- * Séjours touristiques à vélo
- * Encadrement en accueil collectif de mineurs
- * Apprentissage du vélo, notamment en milieu scolaire



**Durée de la formation :**

12 semaines en centre de formation à VOIRON

+ 3 jours d'examen soit 441 H

+ 350 heures de stage en entreprise minimum ou en apprentissage

Frais pédagogiques : 5 292 €(1) net de taxe + 50 € de frais administratifs

Inscription aux TEP : 50€ et Unité d'intégration de la formation : 84€

**Épreuves techniques (TEP) : 22 avril 2021**

Un parcours technique + un parcours endurance sur route

Épreuves de sélection : 22 avril 2021

Entretien professionnel, épreuve écrite

Unité d'intégration : 23 avril 2021

Présentation de la formation et élaboration du plan individuel de formation - Tests individuels de demandes d'allègements

Test d'exigence préalable à la mise en situation professionnelle :

18 juin 2021 (pour encadrer seul des séances d'animation pendant la période d'alternance dans votre structure d'accueil)

Alternance : 315 heures à réaliser dans une structure avec un tuteur diplômé des Activités du Cyclisme

Périodes de formation :

du 31 mai au 24 juin 2021 (4 semaines)

du 6 au 24 septembre 2020 (3 semaines)

du 6 au 10 décembre 2021 (1 semaine)

du 28 mars au 8 avril 2022 (2 semaines)

du 28 avril au 6 mai 2022 (2 semaines)

Certification : du 30 mai au 1er juin 2022 + en structure de stage

Rattrapages : du 27 au 28 juin 2022

**Matériel à prévoir**

- un VTT*

- un vélo de voyage avec porte bagage, sacoche (VTC, Gravel, Randonneuse...)*

*votre seul VTT peut convenir si on peut l'équiper en porte bagage/sacoche

- un VTT à Assistance Electrique pour 2 demi journées

- votre équipement personnel (casque homologué, gilet jaune, tenue pour la pluie...)

- un sac à dos pour placer votre matériel d'encadrement (volume entre 20 et 30 L)

- une trousse mécanique avec les outils que vous jugez nécessaire d'avoir avec vous

- une trousse de premiers secours

- un antivol de qualité

- un carnet de note avec sous-main

Financement

(1) Soit 12€/h. Prise en charge selon votre statut ; aide disponible pour le montage du dossier.

Hébergement à votre charge.

Possibilité d'hébergement collectif sur place

Contact

Institut de Formation du Vélo – 180

bd de Charavines – 38500 VOIRON

SIRET 53427748800019

APE 8559A

Coordonnateur pédagogique

patrice@formation-velo.com

kevin@formation-velo.com

Gestionnaire administratif

melanie@formation-velo.com

LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

*Un certificat reconnu pour les
nouveaux métiers !*

Accord national professionnel sport du 6 mars 2003 sur la mise en oeuvre des CQP :

- Conscients des enjeux de la formation professionnelle pour la branche, les parties affirment leur volonté de développer des formations débouchant sur des qualifications sanctionnées par une certification.*
- Les partenaires sociaux rappellent que les titulaires de certificats de qualification professionnelle (CQP) ont vocation à répondre aux besoins non couverts par les titulaires de diplômes ou de titres d'Etat.*
- Chaque CQP devra préciser les prérogatives et les limites d'exercice des titulaires (durée, public, conditions du tutorat...).*

De nouveaux besoins de personnel se font sentir et la branche professionnelle du sport et notamment du cyclisme a identifié et créé des CQP qui permettent aux employeurs de recruter des personnes compétentes.

Les formations pour les CQP sont plus courtes et délivrent des prérogatives limitées, mais permettent de travailler rapidement avec un certificat reconnu et adapté à un emploi précis.



**NOUVELLE
FORMATION
EN ILE DE
FRANCE**

CQP E.M.V

Éducateur·rice Mobilité à Vélo

Pour développer l'apprentissage du vélo auprès de tout public !

TEST DE SÉLECTION :
23 FÉVRIER À VOIRON OU
AUPRÈS DE VOTRE VÉLO-
ÉCOLE*

FORMATION : DU 15 AU 26
MARS ET DU 14 AU 18 JUIN
2021
+ 2 JOURS D'EXAMEN (119H)

MISE EN PRATIQUE :
56 H DE STAGE EN VÉLO-
ÉCOLE

PRÉ-REQUIS :

- Etre âgé de dix-huit ans à l'entrée en formation
- Etre titulaire d'une attestation aux Premiers Secours (PSC 1, AFPS)
- Réussir un test d'habiletés techniques (le 08/02 à l'IFV ou auprès de votre vélo-école si elle est habilitée à le faire passer)

PROGRAMME :

L'objectif de la formation est d'acquérir les compétences pour «**Encadrer en autonomie des séances d'éducation à la mobilité à vélo, de l'initiation jusqu'à l'autonomie du pratiquant**»

Les contenus de la formation abordent 5 blocs de compétences :

- 1) Informer et conseiller le public sur les conditions de pratique du vélo en sécurité
- 2) Éduquer à la sécurité par des actions de prévention routière et de partage de la route entre les différents usagers
- 3) Mettre en place un projet pédagogique d'apprentissage du vélo
- 4) Animer des séances d'enseignement du vélo comme moyen de déplacement
- 5) Participer au fonctionnement de la structure et à son environnement

ALTERNANCE :

56h de stage minimum à réaliser dans une ou plusieurs vélo-école avec un tuteur titulaire d'un diplôme professionnel (CQP EMV, BEESAC, BPJEPS Activités du Cyclisme, BEES Cyclisme, CQC VTT)

COÛT :

Frais pédagogiques : 1590 €(1) net de taxe + 50 € de frais administratifs
Inscription au Test : 40€ ou préparation (4h) + test : 90€



L'Éducateur·rice mobilité à vélo a pour mission de mettre en place, animer, et coordonner des séances d'enseignement du vélo comme moyen de déplacement dans des zones sécurisées, puis au milieu de la circulation routière.

Il-elle intervient également dans des actions de prévention routière et de partage de la route entre les différents usagers.

L'obtention du CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) permet de travailler contre rémunération au sein d'une structure publique, associative ou commerciale.



Questions-Réponses

Quel est le niveau d'habiletés techniques exigé ?

Le test d'habiletés techniques permet de vérifier que les candidats sont suffisamment à l'aise à vélo. Vous pouvez retrouver ce test sur le site internet : www.formation-velo.com

Où puis-je travailler avec le CQP Educateur Mobilité à Vélo ?

Il existe de plus en plus de structures qui enseignent l'apprentissage du vélo, essentiellement dans les villes. Ce sont des vélo-écoles. Ces structures peuvent embaucher des Educateurs mobilité à vélo pour dispenser des séances d'apprentissage du vélo. L'Éducateur mobilité à vélo peut aussi intervenir dans des structures de type écoles, clubs, MJC, centre de loisirs..., afin d'organiser un cycle d'apprentissage ou un stage sur une durée réduite.

Que me permet l'obtention de ce diplôme ?

Le CQP EMV permet de travailler professionnellement et d'être rémunéré pour les missions d'enseignement. D'autres diplômes sportifs existent (BPJEPS, DEJEPS) mais ils sont plus longs à obtenir car orientés vers le sport et le tourisme. Un diplôme fédéral Initiateur mobilité à vélo permet quant à lui d'initier à la mobilité en tant que bénévole, donc de manière non rémunérée.

Est-ce que ce diplôme est accessible par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ?

Oui pour les personnes justifiant d'au moins 600 heures d'expérience en lien avec le métier d'éducateur mobilité à vélo, sur au moins 3 années. Un dossier est disponible auprès de l'organisme de formation.

Quelles sont les solutions de prise en charge pour cette formation ?

Différentes prises en charge sont possibles selon votre statut (demandeur d'emploi, jeune de moins de 26 ans, salarié, indépendant) : nous contacter pour plus d'informations (infos sur notre site)

De quel matériel ai-je besoin pour la formation ?

Vous aurez besoin d'un vélo de ville aux normes (éclairage, sonnette...), de votre équipement personnel (casque, gilet, tenue de pluie...), d'un sac d'encadrement (trousse mécanique, pharmacie, matériel pédagogique), d'un carnet de note et d'un ordinateur si possible

Bulletin d'inscription :

à retourner à : IFV – Domaine de la Brunerie – 180 Boulevard de Charavines – 38500 VOIRON*

NOM : _____ Prénom : _____ Date de naissance ____/____/____

Adresse : _____ CP - Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____ @ _____

Adhérent du réseau : FUB FFCT CVTC MCF FFC UFOLEP

Statut : salarié travailleur indépendant chômeur autre : _____

Financement : OPCA (préciser) _____ Pole Emploi Employeur Personnel

Autre _____

Adresse de facturation _____

Je m'inscris à la formation 2021.

Je joins un acompte de 30 %, soit 387 € par chèque à l'ordre de IFV + 50€ de frais de dossier

Je souhaite m'inscrire à la préparation et au test (et je joins un chèque de 90€)

OU Je souhaite m'inscrire au test seul le 2 septembre (et je joins un chèque de 40€)

Je suis titulaire du niveau PSC 1 ou AFPS depuis le : _____

J'ai déjà trouvé une vélo-école pour faire mon alternance

Nom de la vélo-école : _____ Nom du tuteur : _____

***À joindre au dossier** : 1 photo d'identité, copie de la carte d'identité, copie du PSC1 ou équivalent, chèques

J'ai pris connaissance des Conditions Générales d'Inscription (CGI) disponibles sur www.formation-velo.com

Contact :

Date et Signature

IFV - 180 Boulevard de Charavines - 38500 VOIRON

SIRET : 534 277 488 000 19 - APE : 8559A Organisme déclaré sous le n°82 38 05102 38

patrice@formation-velo.com ET melanie@formation-velo.com - 09 86 57 88 23 - www.formation-velo.com

LES FORMATIONS CONVENTIONNÉES

*Une expertise reconnue pour des
métiers en plein essor !*

Les formations non qualifiantes sont courtes et répondent à un besoin de formation spécifique ; elles permettent de travailler rapidement et d'accentuer vos connaissances.

A l'issue de la formation, nous vous délivrons une attestation de formation. Cette attestation vous permet de faire le point sur les compétences acquises pour favoriser votre insertion rapide vers un emploi précis.



PISTEUR VTT

Patrouilleur VTT - "Bike Patrol"

Pour entretenir et sécuriser les aménagements !

Ouvert à tous·toutes !

FORMATION :
DU 6 AU
24 SEPTEMBRE 2021

LIEU : LES ORRES (05)

COÛT : 1590€ NET DE
TAXE + 50€ DE FRAIS
DE DOSSIER



Pour travailler au sein d'une station VTT et/ou participer à un projet d'aménagement, les responsables des sites recherchent du personnel qualifié !

PROGRAMME :

4 domaines de compétences sont abordés dans la formation Patrouilleur VTT :

- 1) Information et sensibilisation des pratiquants
- 2) Sécurisation des sites de pratique du VTT Ludique
- 3) Entretien et aménagement des sites dédiés au VTT
- 4) Aide à l'intervention des secours lors d'accidents VTT

Cette formation est ouverte à tous, dans les conditions ci-après :

- Etre âgé de 18 ans au 1er jour de la formation
- Disposer du niveau de secourisme PSE1 et PSE2 depuis moins de 2 ans
- Attester d'un niveau de pratique à VTT (Rocket d'Argent)*

Un examen clôture le stage de formation et permet d'obtenir une attestation de validation des compétences du Pisteur VTT.

*Test Rocket organisé pendant la formation si vous ne l'avez pas (coût : 40€ Net (mais vous pouvez obtenir ces niveaux toute l'année avec un moniteur MCF.

QUESTIONS - RÉPONSES

Quelles sont les solutions d'hébergements ?

Une liste d'hébergements sur place peut vous être envoyée sur demande. Il y a tous les prix et notamment la possibilité de louer des gîtes collectifs avec d'autres stagiaires pour réduire le coût.

Je n'ai jamais validé de niveau technique VTT mais je pratique régulièrement le VTT descente, ai-je le niveau et comment obtenir la Rocket d'argent ?

Le niveau argent correspond à + 30 % maximum du temps de référence établi sur une piste par le Champion de France. Une personne qui pratique la compétition de VTT descente est facilement à ce niveau. Pour obtenir officiellement ce test, il faut contacter un moniteur MCF qui peut vous le valider. Sinon une session sera organisée pendant la formation pour ceux qui n'ont pas pu valider ce test auparavant. (coût : 40€ Net de taxe)

Si je ne possède pas le niveau en secourisme (Prévention Secours en Equipe niveau 1+ PSE2), puis-je participer à la formation ?

Non, tous les stagiaires doivent avoir obtenu leur PSE 1 et leur PSE 2 en amont de la formation. Par contre, si vous n'avez pas effectué votre recyclage, cela n'est pas gênant.

Quelles sont les solutions de prise en charge pour cette formation ?

Différentes prises en charge sont possibles selon votre statut :

- si vous êtes demandeur d'emploi, contactez le Pôle Emploi
- si vous avez moins de 26 ans, prenez RDV avec la mission locale jeune près de chez vous (liste sur www.mission-locale.fr/annuaire.html)
- si vous êtes salarié ou travailleur indépendant, vous pouvez prétendre à une prise en charge de tout ou partie des coûts pédagogiques, voire des frais annexes (déplacement...).

Différents organismes financent les formations professionnelles AGEFOS, AGEFICE...). Pour cela, contactez le responsable du personnel de votre entreprise ou appelez-nous pour obtenir une aide sur le montage des dossiers concernant les différentes mesures (CPF, plan de formation...).



Matériel à prévoir

- un VTT type Enduro (qui pédale) ainsi que toutes les protections nécessaires pour la descente VTT
- Tenue de travail : gants, chaussures de montagne...
- Tenue chaude et tenue de pluie
- une trousse de premiers secours ainsi qu'un sac à dos
- Matériel de prise de note
- Ordinateur portable et appareil photo numérique si possible

Bulletin d'inscription :

à retourner à : Institut de Formation du Vélo – 180 Boulevard de Charavines – 38500 VOIRON

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/_____ Lieu de naissance : _____

Adresse : _____ CP - Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____@_____

Statut : salarié (1) travailleur indépendant (2) chômeur autre : _____

(1) mon entreprise cotise à : AGEFOS-PME UNIFORMATION autre : _____

(2) je cotise à un organisme collecteur paritaire agréé (OPCA) : AGEFICE autre : _____

Financement de la formation : Personnel Pole Emploi OPCA Entreprise

Autre _____

Adresse de facturation : _____

je m'inscris à la formation du 6 au 24 septembre 2021 aux Orres

ci-joint un acompte de 30 %, soit 480 € par chèque à l'ordre de IFV + 50€ de frais de dossier

Je dispose d'une attestation de pratique Rocket d'Argent minimum (**photocopie à joindre**)

Je ne dispose pas d'une attestation de pratique et m'inscris à la session organisée par l'IFV : cout 40€ Net

Je suis titulaire du niveau PSE 1 ET PSE 2 depuis le : _____ (**photocopies à joindre**)

Joindre la copie de votre carte d'identité

Contact :

INSTITUT DE FORMATION DU VÉLO - 180 boulevard de Charavines -Campus de la Brunerie - 38500 VOIRON
melanie@formation-velo.com - 09 86 57 88 23 - www.formation-velo.com

OPÉRATEUR·TRICE CYCLE

Uniquement destinée aux
demandeurs d'emploi

Pour entretenir et gérer un parc de vélos !

FORMATION :
DU 9 AOÛT AU 3
SEPTEMBRE 2021

DU 27 SEPTEMBRE AU
22 OCTOBRE 2021

LIEU : VOIRON (38)

COÛT : PRISE EN
CHARGE PAR LES
DISPOSITIFS DU CEE



Pour réparer des vélos et/ou gérer un parc de vélos, les responsables d'atelier recherchent du personnel qualifié !

PROGRAMME :

4 domaines de compétences sont abordés dans la formation Opérateur·trice Cycle :

- 1) Entretien des vélos et des composants
- 2) Entretien des roues et de la transmission
- 3) Entretien des freins et du système de freinage
- 4) Commercialisation en magasin

Cette formation est ouverte uniquement aux demandeurs d'emploi aux conditions suivantes :

- Etre inscrit·e sur la liste des demandeurs d'emploi
- Avoir un intérêt pour les activités manuelles et la mécanique vélo
- Disposer d'un curriculum vitae

Un examen clôture le stage de formation et permet d'obtenir une attestation de validation des compétences de l'Opérateur·trice Cycle



**Académie
des Métiers
du Vélo**



QUESTIONS - RÉPONSES

Quelles sont les solutions d'hébergements ?

Une liste d'hébergements sur place peut vous être envoyée sur demande. Il y a notamment la possibilité de louer des gîtes collectifs avec d'autres stagiaires pour réduire le coût.

Je n'ai jamais validé de diplôme de mécanique mais je pratique régulièrement la mécanique vélo, ai-je le niveau et comment réussir ma formation ?

Depuis 2017, aucun diplôme n'est requis pour réparer des vélos ou gérer un parc de vélos. Une personne qui pratique la mécanique en autodidacte peut avoir développé des compétences en mécanique. Pour exercer à titre professionnel, la formation Opérateur Cycle permet de valider les compétences attendues sur le marché du travail.

Quel est la différence avec un C.Q.P. Technicien Cycle ?

Il y a peu de différences, le contenu de la formation est très proche et vous retrouverez toute en partie les enseignements (théoriques et pratiques) dispensées dans les deux formations.

Quelles sont les solutions de prise en charge pour cette formation ?

Un seul mode de prises en charge est possibles :

- vous êtes demandeur d'emploi, informer votre conseiller·e Pôle Emploi



Matériel à prévoir

- une tenue pour l'atelier confortable (qui peut être souillée)
- une paire gants d'atelier
- un ordinateur portable et appareil photo numérique si possible

Bulletin d'inscription :

à retourner à : Institut de Formation du Vélo – 180 Boulevard de Charavines – 38500 VOIRON

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/_____ Lieu de naissance : _____

Adresse : _____ CP - Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____@_____

Statut : salarié (1) travailleur indépendant (2) chômeur autre : _____

(1) mon entreprise cotise à : AGEFOS-PME UNIFORMATION autre : _____

(2) je cotise à un organisme collecteur paritaire agréé (OPCA) : AGEFICE autre : _____

Financement de la formation : Personnel Pole Emploi OPCA Entreprise

Autre _____

Adresse de facturation : _____

je m'inscris à la formation du 9 aout au 3 septembre 2021 à Voiron

je m'inscris à la formation du 27 septembre au 22 octobre 2021 à Voiron

ci-joint une caution de 650 € par chèque à l'ordre de IFV

Je dispose d'une attestation de demandeur d'emploi (**photocopie à joindre**)

Je dispose d'une photocopie de ma carte d'identité (**photocopie à joindre**)

Je dispose d'une photocopie de mon CV (**photocopie à joindre**)

Contact :

INSTITUT DE FORMATION DU VÉLO - 180 boulevard de Charavines -Campus de la Brunerie - 38500 VOIRON
 mecanique@formation-velo.com - 09 86 57 88 23 - www.formation-velo.com

STAGE PRÉPA

C.Q.P EMV / BPJEPS AC / DEJEPS VTT

C.Q.P Éducateur Mobilité à Vélo

Nous vous proposons une préparation au test d'habiletés techniques sur 1 journée afin de vous remettre à niveau techniquement et de vous entraîner en situation réelle sur les 13 ateliers que compose le test.

Cette journée permettra également de répondre à vos questions éventuelles sur la structure de stage, les financements, etc.

Le Test d'Habilités Techniques pour l'entrée en formation se déroulera en fin de stage.

Coût du stage + Inscription au test : 104€ Net de taxe + 50€ de frais de dossier (les frais de dossier ne seront pas à repayer pour l'inscription au CQP EMV)

DEJEPS VTT - 3 disciplines

Vous ne savez pas si vous avez le niveau ? Vous souhaitez mieux connaître le métier et les débouchés ? Nous vous proposons un stage de préparation sur 3 jours afin de mettre toutes les **chances de votre côté pour réussir les sélections !**

Au programme de ces 3 jours :

- Découvrir les métiers de l'enseignement du vélo et du VTT
- Connaître les différentes épreuves et s'y préparer
- Se remettre à niveau en Technique VTT (Trial, DH...)
- Connaître les exigences de la formation DEJEPS VTT
- Repérer les compétences attendues pour la certification
- Connaître les écoles de VTT pour faire son alternance
- Réfléchir à son projet professionnel pour préparer l'entretien des épreuves de sélection
- Conseils personnalisés pour s'entraîner

Matériel à prévoir pour le stage de préparation :

- VTT polyvalent + pédales plates + chaussures adaptées
- équipement personnel (casque, gants...)
- porte-carte pour l'orientation
- sac + trousse de mécanique pour votre vélo
- matériel de prise de note

Coût du stage : 250€ Net de taxe + 50€ de frais de dossier (les frais de dossier ne seront pas à repayer pour l'inscription au DEJEPS VTT)

BPJEPS Activités du Cyclisme

Afin de mettre toutes les chances de votre côté, nous organisons un stage de préparation aux sélections.

Au programme de ces 2 jours :

- Découvrir le métier d'Animateur Cycliste
- Connaître les différentes épreuves de sélection et s'y préparer
- S'entraîner pour le parcours technique et l'épreuve d'endurance sur route
- Réfléchir à son projet professionnel pour préparer l'entretien des épreuves de sélection
- Conseils personnalisés pour s'entraîner

Coût du stage : 170€ Net de taxe + 50€ de frais de dossier (les frais de dossier ne seront pas à repayer pour l'inscription au BPJEPS AC)

Prépa spéciale TRIAL / ORIENTATION

Pour vous perfectionner dans la discipline de votre choix en vue de préparer les TEP du DEJEPS VTT

2 jours : Trial (170€)

2 jours : Orientation (170€)

Tarif préférentiel si vous avez suivi le stage de préparation de 3 jours et/ou si vous venez sur 4 jours. Nous contacter.



LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES

Pour une formation tout au long de la vie, et/ou se perfectionner !

Les monitrices et moniteurs en exercice ont toujours besoin de mettre à niveau leurs connaissances ou d'acquérir de nouvelles compétences pour développer leur activité d'encadrement.

Nos formations continues sont denses et vous apporteront sur 2,3 ou 4 jours un contenu riche, grâce d'une part à un (des) formateur(s) expert(s), et d'autre part grâce à une alternance de cours théoriques et de mises en situation pratiques.

100 % des moniteurs qui les ont suivi les recommandent, d'autant plus qu'en tant que professionnel, ces formations sont prises en charge.

Certaines de nos formations continues sont également ouvertes aux particuliers et aux entraîneurs bénévoles !

Nous proposons également un accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience aux personnes ayant de l'expérience et souhaitant obtenir un diplôme cycliste par la voie de la V.A.E



DES FORMATIONS CONTINUES POUR LES MONITEURS·RICES DE CYCLISME

PROGRAMME 2021-2022

Le seul organisme de formation dédié aux professionnels de l'encadrement du vélo !

L'INSTITUT DE FORMATION DU VÉLO

est situé à Voiron en Isère, sur le Campus de la Brunerie, au cœur d'un parc de 17 hectares, idéal pour la pratique de toutes les activités cyclistes : VTT, route, trial, DH et pumptrack.



VENIR A L'INSTITUT



Hébergement et restauration

possibles sur le campus de la Brunerie
avec notre partenaire Tremplin Sport Formation
07 76 67 04 05 - resa@tremplinsport.fr

ACTUALITÉS



NOUVELLE FORMATION

La formation opérateur·trice cycle est entièrement prise en charge grâce à un nouveau dispositif. Elle permet aux demandeurs d'emploi d'acquérir toutes les compétences pour réparer des vélos et gérer un parc de vélos.

NOUVEL ATELIER

Ce nouvel espace de 45 m² permet d'étendre notre capacité d'accueil en mécanique. Allié au savoir-faire et à l'expertise de nos formateurs, il va nous permettre de valider les compétences nécessaires à l'entretien et à la réparation des vélos.

NOUS CONTACTER

INSTITUT DE FORMATION DU VELO

Campus de la Brunerie

180 bd de Charavines

38500 VOIRON

SIRET 53427748800019 - APE 8559 A

Organisme de formation déclaré sous le numéro 82380510238

09 86 57 88 23

www.formation-velo.com



DIRECTION DE STRUCTURE



Cette formation est indispensable pour celle ou celui qui gère ou souhaite créer une école de vélo ou une structure d'encadrement VTT avec plusieurs services et du personnel..

PROGRAMME

Montage juridique (SARL, association, SCM, rétrocession d'honoraires...)
Produits et services : vente, location, encadrement, avec ou sans TVA ?

Statut du personnel : secrétaire, mécano, moniteur-riche / indép, salarié, et/ou stagiaire

Obligations d'un Établissement d'APS (affichage, assurance, registre des EPI)

TARIF

4 jours (28h) : 560€ Net de taxe

MÉCANIQUE CYCLES



Essentielle pour entretenir un parc de vélos ou remédier à tout incident mécanique lors d'un encadrement VTT. Vous aborderez tous les domaines nécessaires à l'entretien et à la réparation des vélos par de nombreuses mises en pratique.

PROGRAMME

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Nouveaux standards (transmission, direction, pédalier, moyeux...); dévoilage de roues

MÉTHODOLOGIE

Règles de changement et de réglage des éléments de transmission (dérouleurs...)

FREINS A DISQUE HYDRAULIQUES

Entretien et réglages de plusieurs types de freins ; purges sur différents freins

TARIF

3 jours (21h) : 490€ Net de taxe

ENSEIGNER LE SAVOIR ROULER À VÉLO



Pour accompagner la mise en œuvre du SAVOIR ROULER à VÉLO, cette formation de 5 jours aborde tous les domaines nécessaires à la bonne organisation de contenus pédagogiques liés à la mobilité à vélo et à l'apprentissage de la sécurité routière

PROGRAMME

Réglementation, fondamentaux du pilotage d'un vélo, notions de biomécanique, construction de cycles d'apprentissage, référentiels de progression, construire sa boîte à outils, projets pédagogiques pour l'Éducation Nationale, enseignement du vélo avec des scolaires, méthodes d'encadrement d'un groupe sur route, mécanique, choix de matériels

TARIF

5 jours (35h) : 690€ Net de taxe

SECOURISME



*Une formation en secourisme spécialement adaptée aux accidents VTT, permettant de **recycler votre PSC1** (ou AFPS), mais avec un contenu bien plus développé sur la gestion des accidents que les moniteurs VTT peuvent rencontrer, notamment en raid à l'étranger où les secours peuvent être parfois très longs.*

TARIF

3 jours (21h) : 420€ Net de taxe

ENSEIGNER EN ANGLAIS



S'adresser correctement aux clients étrangers est indispensable dans les métiers du tourisme et celui de moniteur cycliste, afin de faire découvrir notre beau pays et enseigner notre passion avec brio.

PROGRAMME

De nombreux cas pratiques pour accueillir un public et prendre des renseignements pour l'activité vélo, démarcher des touristes anglais, enseigner le vélo en anglais et assurer la sécurité de ses clients.

TARIF

3 jours (21h) : 420€ Net de taxe

MILIEU ENNEIGE FATBIKE



Obligatoire pour les moniteurs de vélo qui veulent encadrer du Fat Bike ou VTT en milieu hostile et qui ne sont pas titulaires d'un diplôme "montagne" (AMM/ski)

PROGRAMME

Environnement professionnel et juridique, milieu montagnard en hiver, sécurité et encadrement + validation des niveaux DVA1 et DVA2 de l'ANENA.
En partenariat avec Nordic France

TARIF

3 jours (21h) : 470€ Net de taxe

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATIONS CONTINUES

à retourner à IFV - 180 boulevard de Charavines - 38500 VOIRON
ou à remplir en ligne sur www.formation-velo.com

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Mail : _____

Je m'inscris à la formation suivante et je joins un acompte de 30 % des frais pédagogiques par chèque à l'ordre de IFV (encaissé après le début de la formation) :

Le calendrier des formations continues est disponible sur notre site : www.formation-velo.com

Mécanique date choisie :

Enseigner le savoir rouler à vélo date choisie :

Enseigner à une clientèle anglophone date choisie :

Direction de structure date choisie :

Secourisme pour Moniteurs·trices vélo/VTT date choisie :

Fatbike/Milieu hostile date choisie :

Je suis adhérent à : MCF SNAM FFC FFCT

Mon statut : salarié travailleur indépendant chômeur Autre : _____

Financement : Personnel Employeur Pole Emploi FIF-PL Autre : _____

Adresse de facturation (si différente) _____

J'ai pris connaissance et j'accepte les Conditions générales d'inscription et le règlement intérieur (consultable sur notre site web à l'onglet suivant : L'institut de formation / Règlement intérieur et CGI)

Remarques (des besoins ou demandes particulières?) _____



www.formation-velo.com

LES PRISES EN CHARGE FINANCIÈRES

Comment financer le coût de ma formation ?

Voici un aperçu de différentes prises en charge possibles pour nos formations, selon votre statut :

Vous êtes travailleur indépendant

1) Téléchargez votre dernière attestation URSSAF sur le site www.urssaf.fr pour vérifier le nom de votre organisme paritaire auquel vous avez cotisé : AGEFICE, FIF PL.. 2) Demandez un dossier de prise en charge à votre antenne AGEFICE (liste sur www.agefice.fr) ou FIF PL si vous dépendez du FIF PL (netopca.fifpl.fr) 3) Remplissez leurs documents avec les renseignements ci-dessous concernant l'entreprise (vous-même), l'organisme de formation (IFV) et les caractéristiques du stage de formation (qui se trouvent sur le devis que nous avons dû vous adresser). Ajoutez à ce dossier le devis et le programme de la formation que nous vous enverrons. 4) L'organisme vous renvoie (théoriquement) un accord de prise en charge. Connectez vous régulièrement à votre espace si la réponse est en ligne. 5) Pour être remboursé des frais pédagogiques, il faudra renvoyer à votre organisme après votre stage : l'attestation de présence au stage, la feuille d'émargement, et la facture acquittée que nous vous remettrons.

Il existe aussi un crédit d'impôts pour les travailleurs indépendants, puisqu'ils sont considérés comme chef d'entreprise : + d'infos sur notre site. Depuis le 1er janvier 2018, les travailleurs indépendants ont droit au Compte personnel d'Activité. Il nécessite une inscription en ligne avec le numéro de sécurité sociale.

Le plan de développement de compétences ou la Pro-A : pour les salariés en accord avec l'entreprise

Prenez rendez-vous avec le responsable du personnel pour lui expliquer votre demande de formation. Si cette formation intéresse votre entreprise, les frais pédagogiques peuvent alors être financés par ce qui s'appelle le plan de développement de compétences ou la Pro-a (ex période de professionnalisation) Le responsable du personnel contacte alors l'organisme auquel l'entreprise cotise pour la formation professionnelle et doit ensuite remplir un dossier avec les renseignements ci-dessous, puis le renvoyer avec les documents suivants que nous vous enverrons : programme et devis de la formation, convention entre l'organisme de formation (IFV) et votre entreprise. Indiquez-nous le nom et l'adresse de votre employeur pour que nous préparions ce document. L'organisme collecteur donne ensuite son accord pour un financement total ou partiel de la formation, et même parfois des frais annexes (trajet, repas...). Généralement, c'est cet organisme qui règle le coût de la formation à l'IFV. Si votre entreprise a déjà réglé, elle sera alors remboursée. Lors de la formation, vous recevrez les documents qui permettront à votre entreprise d'obtenir le remboursement des frais, à savoir une facture acquittée, votre attestation de présence et la feuille d'émargement.

Le compte personnel d'activité : pour toute personne d'au moins 16 ans qui exerce une activité professionnelle ; est à la recherche d'un emploi ou accompagnée dans un projet d'orientation et d'insertion professionnelle ; est accueillie dans un établissement et service d'aide par le travail pour les travailleurs handicapés ; est à la retraite. A compter du 1er janvier 2019, le CPA sera abondé chaque année de 500€ de crédit formation (800€ pour les personnes non qualifiées) pour les salariés exerçant un emploi correspondant au moins à un mi temps. Renseignez vous auprès d'un Conseiller en Evolution Professionnelle ou de votre conseiller Pole Emploi ou Mission locale. Vous devez créer votre compte sur www.moncompteactivite.gouv.fr et vérifier que la formation demandée est éligible.



www.formation-velo.com

LES PRISES EN CHARGE FINANCIÈRES

Comment financer le coût de ma formation ?

Le compte personnel de formation de transition pour les salariés en CDI :

Il remplace le CIF CDI pour les salariés en CDI ayant une ancienneté minimum dans leur entreprise. La formation peut se réaliser sur temps de travail avec accord de l'employeur ou hors temps de travail. Un décret viendra préciser ce nouveau dispositif avant la fin 2018.

Vous êtes demandeur d'emploi :

Contactez votre conseiller Pôle-Emploi pour une demande de prise en charge totale ou partielle. Notre organisme peut établir des devis sur KAIROS.

Vous avez moins de 26 ans :

Prenez rendez-vous avec un conseiller Mission Locale qui peut selon votre statut vous accompagner dans une demande de financement (Région, Dispositif Sésame..) Plus d'infos sur : www.emploi.gouv.fr/cnm

Le contrat de professionnalisation :

C'est un contrat de travail en alternance entre un employeur du secteur privé et un salarié répondant à certains critères. Plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15478>
Pour être sûr d'être accepté, votre dossier doit être bien renseigné et envoyé le plus tôt possible.

Voici les renseignements qui vous seront demandés

Nom de l'organisme : Institut de Formation du Vélo. Forme juridique de l'organisme : association loi 1901

Organisme de formation assujetti à la TVA : NON

Organisme agréé sous le numéro : 82380510238 auprès de la Région Rhone Alpes

SIRET : 53427748800019

Nombre d'heures de la formation : voir votre devis

Coût des frais pédagogiques HT : voir votre devis (tarif Net de Taxe - pas de TVA)

Lieu de la formation : Institut de formation du vélo - 180 boulevard de Charavines - 38500 VOIRON sauf pour les formations CQP Pisteur VTT et Pilotage DH, Fatbike.



www.formation-velo.com